

Compte-rendu de la soirée-débat du 2 avril 2024

« Quels défis pour l'Europe ?

Quels pouvoirs pour le Parlement européen ? »

Avec Pascal Durand, eurodéputé depuis 2014.

Pascal Durand est avocat au barreau de Paris. Après avoir participé à la campagne du Pacte écologique en 2007 lancé par la Fondation Nicolas Hulot, il cofonde avec Daniel Cohn-Bendit en 2008 Europe Écologie, dont il dirige la campagne pour les élections européennes de 2009. Porte-Parole, puis Secrétaire national d'EELV en 2012 et 2013, il est élu au Parlement européen sous la bannière verte en 2014. Initiateur du premier rapport de cette institution sur l'obsolescence programmée, il s'est par ailleurs engagé dans de nombreux autres sujets comme la transparence de la vie publique, la lutte contre l'évasion fiscale et le secret d'affaires, la protection des lanceurs d'alerte et sur un plan institutionnel le fédéralisme et la démocratie européenne. Réélu député européen en mai 2019 sur la liste Renaissance, il est désigné rapporteur de la directive sur le reporting de durabilité des entreprises, adoptée à une très large majorité en 2022. Il siège désormais au sein de l'Alliance progressiste des socialistes & démocrates, où il continue de porter les causes qui lui sont chères : une économie solidaire et durable, l'écologie, la transparence, les droits humains et la démocratie ainsi que le bien-être animal. Il n'est membre d'aucun parti depuis une dizaine d'années et ne se représente pas en 2024.

Cette soirée était co-organisée avec le Mouvement Européen dans les Hauts-de-Seine représenté par Claude Bardot.

Les pouvoirs du Parlement européen

Par rapport à l'infographie présente sur le site gouvernemental www.vie-publique.fr et reproduite sur le Powerpoint joint à ce compte rendu, Pascal Durand estime que la mission la plus importante du Parlement européen est clairement son activité législative (Directives, Règlements), menée conjointement avec le Conseil des Ministres de l'Union Européenne (UE).

En effet, dans ses autres missions, son rôle est clairement limité : en matière de budget, il ne peut voter que les dépenses (qui représentent environ 2% du PIB de l'UE, alors que les dépenses fédérales des USA représentent 20% de leur PIB), mais pas les recettes dont le montant global est décidé en amont par les Etats-membres. Le Parlement ne pourrait-il pas décider de recettes supplémentaires levées directement au niveau européen ?

Pour l'investiture à la tête de la Commission, le Parlement doit certes ratifier le choix proposé par les chefs d'Etats et de gouvernements – qui résulte déjà de négociations ardues entre eux et se porte souvent sur une personnalité qui ne puisse pas leur faire de l'ombre. Mais le Parlement peut difficilement remettre en cause ce consensus puisqu'il ne peut proposer d'alternative, ce qu'il regrette (avoir comme Président de la Commission la tête de liste du parti majoritaire au Parlement donnerait un enjeu démocratique supplémentaire aux élections européennes). Pour l'acceptation des Commissaires présentés par chaque pays, le Parlement peut interroger longuement les candidats mais n'a pas de pouvoir d'enquête ; une Haute Autorité européenne sur le modèle français serait intéressante et est en discussion ; plusieurs candidats-commissaires sont cependant refusés à chaque législature.

Par contre, un vrai travail législatif se fait sur les textes initialement proposés par la Commission européenne: rencontres des parties prenantes, amendements, négociations entre groupes parlementaires, allers-retours avec le Conseil des Ministres du domaine concerné qui doit lui aussi approuver le texte. Il s'agit d'une co-construction très originale entre pouvoir législatif et représentants des pouvoirs exécutifs des Etats-membres. La composition de l'Assemblée, élue à la proportionnelle intégrale, impose la recherche de compromis pour dégager des majorités texte par texte. Dans l'assemblée actuelle où coexistent 7 groupes parlementaires (voir le Powerpoint joint à ce compte rendu), l'accord de 3 groupes au moins est nécessaire. Cette culture de la

discussion et du compromis pour l'intérêt général est bien ancrée, contrairement à notre vie politique française où discuter avec l'autre est considéré comme le début de la trahison et où les postures systématiques de soutien ou de rejet du pouvoir exécutif dominant. D'ailleurs, la campagne européenne en France traite rarement des positions des différentes listes vis-à-vis des enjeux européens mais sert à se positionner pour ou contre la politique intérieure du gouvernement en place.

Or, tout l'intérêt du travail du Parlement européen réside dans l'adoption de textes qui ne peuvent être élaborés qu'au niveau européen parce que l'enjeu est précisément d'harmoniser des pratiques nationales lorsque l'intérêt général des européens l'exige. Cette solidarité entre Etats s'est avérée extrêmement utile après la guerre pour dépasser les vieilles haines et reconstruire nos pays, développer nos agricultures,... La question est aujourd'hui de définir ensemble dans quelle direction cette coordination et cette solidarité doivent maintenant s'exercer.

Les défis pour l'Europe

Un certain nombre de thèmes s'imposent de plus en plus en Europe car notre interdépendance y est claire et notre solidarité est un atout important pour défendre notre modèle de société, qui fait envie dans bien d'autres parties du monde :

- **L'environnement** : la pollution (de grands fleuves transfrontaliers, de l'air,...) ne s'arrête pas aux frontières, l'action des uns influe sur les autres.
- **La santé** : la production de médicaments (de masques pendant la crise COVID) nous est nécessaire et on a en fait reproché à l'UE d'être absente alors que la santé ne fait pas partie des compétences que les Etats-membres lui ont accordées ! On constate que chaque Etat n'avait pas la taille suffisante pour se prémunir industriellement, et l'Europe a aidé à trouver des solutions.
- **La souveraineté industrielle, alimentaire** : la taille du marché intérieur européen permet de fixer des normes pour protéger la qualité des produits que nous acceptons, en réfléchissant globalement. Tel produit phytosanitaire est-il dangereux pour notre alimentation et pour la santé des agriculteurs, par exemple ? Si oui, il faut l'interdire tant pour la production intérieure que pour les importations. Les importateurs doivent s'adapter s'ils ne veulent pas se priver d'un marché de 450 millions de consommateurs, alors qu'ils ne le feraient pas pour 27 marchés aux exigences différentes. La mise en commun de moyens peut aussi permettre d'investir et de préserver des capacités industrielles ; ainsi une coopération entre Etats aurait pu permettre de sauvegarder la sidérurgie européenne. Cette coopération est à l'œuvre dans le domaine de l'agriculture où les aides européennes, qui représentent quelques 40% du budget de l'UE, ont permis d'avoir une agriculture globalement exportatrice.
- **La défense** : il paraissait inenvisageable il y a 10 ans que les Etats-membres acceptent de coopérer sur ce thème si étroitement lié à la souveraineté, alors même que leurs dépenses militaires additionnées atteignaient 40% de celles des USA sans atteindre des capacités opérationnelles à due proportion. A cet objectif d'optimisation par la mutualisation des moyens s'ajoutent aujourd'hui les doutes sur le soutien des USA par rapport à un impérialisme explicite de M. Poutine, et ce défi est aujourd'hui à relever au niveau européen.
- **La souveraineté numérique** : contre l'emprise des géants du numérique sur les données et les usages des citoyens, l'UE est le seul endroit du monde à s'être doté de réglementations protectrices (RGPD et tout récemment Digital Services Act et Digital Markets Act), ce qui ne pouvait avoir un impact qu'à l'échelon européen. Cet effort continue avec les réflexions sur l'Intelligence Artificielle, et la possibilité d'aider des entreprises européennes à émerger.

D'une façon plus globale, Pascal Durand fait appel à la notion de « potestas » ou capacité d'agir selon Spinoza. Ce n'est pas le tout d'avoir le pouvoir, la légitimité, encore faut-il avoir les moyens d'agir. Les USA ont les moyens d'investir massivement selon leurs critères avec l'Inflation Reduction Act quand ils le décident. Pour les pays européens, beaucoup de sujets demandent des investissements qui excèdent les possibilités de chacun et l'Union Européenne prend tout son sens en permettant une mutualisation des moyens et donc une capacité d'agir réellement. Agir ensemble permet aussi d'échapper au chantage que pourrait exercer un interlocuteur plus puissant que nous (ex. : mesures de rétorsion de la Chine si la France seule voulait boycotter des produits issus du travail forcé). L'indépendance (de chaque Etat) peut être un leurre si les moyens d'agir manquent, alors que la vraie souveraineté peut se trouver dans l'interdépendance qui permet d'agir grâce à la mutualisation des moyens.

Cette approche de l'UE, initiée par Emmanuel Macron, comme un outil de souveraineté pour pouvoir peser dans le concert mondial, et pas seulement comme un marché unique, est une évolution majeure qui se diffuse dans les différents pays de l'Union. C'est la clé pour maintenir un équilibre entre économie, normes sociales et environnementales et ne pas se faire broyer par la compétition internationale avec des pays qui auront toujours des coûts plus bas car leurs normes sociales et environnementales sont plus basses que les nôtres. Il faut reconnaître que l'UE a été trop naïve pendant longtemps en s'attachant exclusivement à la libre concurrence, au caractère « libéral » du marché au sens anglo-saxon du terme, d'une façon idéologique. Par exemple, on a ainsi pu « oublier » d'imposer aux importations agricoles ce que l'on imposait à nos agriculteurs, ce qui défie le bon sens. Il faut protéger notre mode de vie en défendant notre façon de voir le monde grâce à nos normes.

Quelles seront les tendances dans le nouveau Parlement européen, notamment vis-à-vis des préoccupations environnementales (Pacte Vert/Green Deal) ? Pascal Durand rappelle que cette instance ne peut produire des textes qu'avec des majorités construites au cas par cas, ce qui nécessite d'écouter l'autre, d'essayer de le convaincre, d'amender son projet si nécessaire pour parvenir à un compromis. Longtemps, l'accord texte par texte entre Parti Populaire Européen et Sociaux-Démocrates (quasi-impossible en France !) a permis d'obtenir une majorité. Un troisième groupe (souvent Renew) est nécessaire à la majorité depuis 2019, ce qui fait de l'espace européen l'un des plus démocratiques qui soient, et cet esprit d'écoute mutuelle fait parfois l'étonnement des nouveaux eurodéputés eux-mêmes. Les élections de 2024 pourraient faire apparaître une majorité alternative entre le PPE et les deux groupes d'extrême-droite, ces derniers ayant l'intention plus ou moins avouée de réduire à la portion congrue toute action transnationale et donc l'UE elle-même (elle ne veut pas d'une Europe des droits humains, des droits sociaux,...). Or, pour les élus allemands du PPE – qui forment la plus grosse délégation – la fréquentation de l'extrême-droite devient de moins en moins taboue au fur et à mesure que le traumatisme de la 2^{ème} guerre mondiale se dissipe. Même si un accord en bonne et due forme entre droite et extrême-droite semble encore improbable, le PPE pourrait jouer de cette menace pour amener libéraux et sociaux-démocrates sur leurs positions dans les compromis texte par texte.

Ces compromis peuvent mettre du temps à advenir mais ce temps est nécessaire à la compréhension des enjeux et à l'adhésion populaire. Or, comme disait Michel Rocard, ce manque d'adhésion peut être un « passeport pour l'échec ». On ne peut pas aller trop vite trop loin sans risquer un échec, un retour en arrière et c'est ce que l'on constate aujourd'hui, semble-t-il, avec le Green Deal. Poussés par un phénomène de masse ou de mode, motivés aussi par l'urgence du problème, les députés européens sont peut-être allés un peu trop vite en traitant de multiples aspects de ce pacte vert simultanément. D'où le reflux actuel. Par exemple, tous les véhicules thermiques seront-ils vraiment interdits dès 2035 ? Il faudrait pour cela avoir réglé les problèmes créés par les centaines de milliers d'emplois menacés : les problèmes environnementaux ou économiques ne peuvent pas être résolus contre leur dimension sociale. S'il faut prendre quelques années de plus pour obtenir l'accord des syndicats et des entreprises, il vaut mieux le faire plutôt que de sacrifier l'industrie automobile européenne au bénéfice des chinois et des américains. C'est ce qui a conduit Pascal Durand à quitter les Verts français qui, contrairement aux Verts allemands, ne prennent pas assez en compte dans leurs positions les points de vue des entreprises, des syndicats, des financiers,... On ne peut pas aller plus vite que la musique, et des oppositions se manifestent maintenant.

Mais ce reflux sur le Green Deal s'explique aussi par des raisons politiques : la droite du PPE (CSU) se voit de plus en plus prise en étau entre les extrêmes-droites qui montent, notamment du fait de l'impopularité de certaines mesures écologiques (cf. agriculture), et un centre qui s'est renforcé. D'où son inclination à adopter des positions plus dures, sur les mesures concernant l'environnement mais aussi le social (salaire

minimum) ou les migrations. Or la remise en question générale « des normes » et le questionnement de la légitimité de la Justice sont contraires à la notion même d'Etat de droit : ce sont les lois qui permettent de protéger le faible contre le fort, et la Justice veille à leur application. Ce qui n'empêche naturellement pas de rationaliser des textes qui se contrediraient ou s'empileraient inutilement. L'apparition de l'Intelligence Artificielle illustre ce besoin de « normes » si nous voulons nous protéger d'usages contraires aux libertés et de l'emprise des géants du numérique.

Différentes questions sont posées par la salle :

Q. Les textes européens sont-ils toujours pertinents, clairs, bien expliqués ?

Il peut y avoir des standardisations excessives (par exemple composition détaillée de l'huile d'olive), d'autres qui sont prêtées à l'UE alors qu'elles n'ont jamais existé (taille des concombres ou des bananes), d'autres qui sont demandées par l'industrie elle-même (standardisation de la taille des rétroviseurs, demandée par l'industrie automobile pour rationaliser leur production). D'une façon générale, l'UE ne norme que ce qui lui est demandé par les acteurs d'un secteur. Ensuite, certains Etats peuvent « sur-transposer » certaines Directives, mais c'est pour répondre à leurs intérêts propres.

Concernant la communication, il y a sûrement un déficit, mais la faute à qui ? Par exemple, la contribution financière de l'UE à des projets de construction régionaux est largement signalée par des panneaux en Espagne, beaucoup moins en France où c'est la participation de la Région qui est mise en avant même si celle-ci a en fait reçu de l'UE jusqu'à 50% des fonds... L'UE finance 50% des centres de formation des jeunes, mais aucun officiel européen (député, Commission,...) n'est jamais invité à l'inauguration en France. Les hommes politiques français ont souvent l'Europe honteuse : quand quelque chose va bien en France, c'est grâce à eux, et quand quelque chose va mal, c'est à cause de « Bruxelles » (et pas de Strasbourg, d'ailleurs !). Même E. Macron valorise plus son action en Europe que l'action de l'Europe, or l'Europe, ce n'est ni la France en plus grand, ni l'Allemagne en plus grand, c'est autre chose, une union à 27. De la même façon, quasiment aucun journal quotidien en France (à part Ouest-France) n'a une page *Europe* : les informations européennes sont dans les pages *International*, ou *Etranger*, même dans Le Monde ou Le Figaro. La citoyenneté européenne paraît dès lors bien loin aux Français.

Q. Comment se sont unifiés les transports ferroviaires en Europe, par exemple les interconnexions avec l'Espagne ?

Avant l'adhésion de l'Espagne à l'UE, l'écartement des rails était différent en Espagne et en France, il fallait changer de train à la frontière. Depuis, de nouvelles infrastructures ont été posées, largement financées par l'UE et le problème a disparu. Dans le domaine de l'énergie, des interconnexions des réseaux ont pu être mises en place également ; par contre les Etats-membres ont largement souhaité garder leur indépendance sur les choix énergétiques, d'où le choix solitaire des Allemands en 2011 d'abandonner le nucléaire et de se reporter sur le gaz (russe) et sur le charbon (ou le choix, également solitaire, de la France dans les années 70/80 de développer son parc nucléaire, même près de ses frontières, sans demander l'avis de ses voisins). Le développement d'infrastructures ou d'industries européennes est possible si les Etats-membres se persuadent qu'il est plus efficace de le faire ensemble que seuls, et s'ils mettent des budgets en commun pour cela ; et il y aurait beaucoup d'exemples où ces développements seraient utiles.

Q. A contrario, l'UE n'a-t-elle pas été un frein en refusant la fusion entre Siemens et Alstom ?

Si, et cela a été un rude combat entre la Commission et le Parlement. Mais prévalait alors à la Commission une idéologie axée seulement sur la concurrence sur le marché intérieur sans considérer la stratégie industrielle européenne ; et des concurrents italiens et espagnols s'inquiétaient de cette fusion. Mais cela est heureusement en train de changer peu à peu, et les préoccupations stratégiques sur le marché mondial progressent.

Q. Peut-on parler des enjeux autour des migrations ?

Pascal Durand ne l'a pas abordé d'emblée car la gestion de l'immigration n'est pas une compétence déléguée à l'UE par les Etats-membres, et le Parlement européen n'avait donc pas a priori à s'en occuper. Mais on a constaté que les flux migratoires arrivaient principalement dans les pays du Sud (Grèce, Italie, Espagne dans une moindre mesure). Une première étape de coordination entre Etats-membres avait conduit au règlement de Dublin demandant aux demandeurs d'asile de déposer leur demande dans le premier Etat de l'UE qu'ils avaient traversé ; les dérogations éventuelles prévues par le règlement n'ayant pu s'appliquer du fait de l'opposition de la Hongrie et de la Pologne, ces trois Etats du Sud devaient donc gérer seuls cette situation. L'UE a alors pris d'autres mesures :

- payer des pays tiers (la Turquie et la Lybie) pour qu'ils gardent les migrants, ce qui nous expose à un chantage (dont M. Erdogan ne s'est pas privé) et paraît contraire à la dignité des personnes objets de cette monnaie d'échange, ou carrément scandaleux quand l'UE considère la Lybie comme un pays sûr alors qu'on sait les sévices qu'y subissent les migrants ;
- créer l'agence Frontex pour renvoyer les migrants dans ces pays ;
- négocier avec les pays d'origine des migrants le retour de ceux-ci contre le maintien de l'aide au développement.

Pour améliorer cette situation, un pacte migratoire a été négocié entre les Etats-membres et fera l'objet d'un vote du Parlement le 10 avril. Il prévoit une répartition plus équitable des migrants, avec la possibilité pour les Etats qui n'en voudraient pas de s'acquitter d'une contribution financière, et quelques autres dispositions d'harmonisation entre Etats-membres. [Une présentation de ce texte par Fabienne Keller qui le défendra devant le Parlement européen a fait l'objet fin mars d'une webconférence des Semaines Sociales de France disponible sur <https://vimeo.com/919184889?share=copy>]. Mais la création de couloirs légaux avec des bateaux affrétés par l'UE pour lutter contre les passeurs et leur trafic mortifère n'a pas obtenu de majorité.

Q. Comment convaincre un jeune de 20 ans d'aller voter aux prochaines élections européennes ?

Pascal Durand dit franchement n'avoir pas la réponse à cette question. Il se la pose pourtant tous les jours, et ne pas trouver la réponse est peut-être la raison principale qui le pousse à arrêter la politique. Il a l'impression lorsqu'il parle d'Europe à ses enfants que cela les touche aussi peu que lorsqu'on lui évoquait son grand-père mort à la guerre de 14 : c'était trop abstrait. Pour les jeunes et les jeunes parents d'aujourd'hui, l'Etat de droit, la démocratie, la paix, la mobilité facile entre pays européens, sont des évidences : ils n'imaginent même pas que cela puisse disparaître, qu'il faille se mobiliser pour. Comme dit le poète, on reconnaît le bonheur au bruit qu'il fait en partant... Il a fallu Trump pour que certains américains prennent conscience de la fragilité de leur démocratie. Comment trouver les mots avant ?

Le besoin de protection vis-à-vis du numérique ou les développements de l'intelligence artificielle peuvent-ils être une accroche ? Les marches climat de 2018/19 ont mobilisé une partie de la jeunesse qui s'est ensuite tournée vers les listes écologistes en 2019, sans que le personnel politique y soit pour grand-chose. Il faudrait surtout susciter l'espérance d'une vie meilleure qui passe par l'Europe, ce qui n'est pas évident au moment où l'on peut douter, en conscience, du fait que nos enfants auront une vie meilleure que la nôtre. Cela étant, Pascal Durand croit fermement que, nécessité faisant loi, l'Union européenne va avancer, même s'il y a des soubresauts. Aux USA, chaque Etat a sa culture et sa fierté, mais la défense des Etats-Unis s'impose quand il le faut. Les citoyens européens pourraient atteindre cette conscience-là, encore faudrait-il que leur éducation les y amène (où apprend-on l'Europe dans son cursus scolaire ?), que la classe politique n'ait plus l'Europe honteuse et perde le goût de l'affrontement systématique, que l'on retrouve le goût de la rencontre avec celui qui est différent sans avoir peur de la complexité que nécessite le fait d'avoir à chercher des solutions communes.

Q. Pourquoi l'Europe est-elle aussi attractive pour les non-Européens ?

Nous ne le percevons peut-être pas mais l'Europe est peut-être l'endroit de la planète où il fait le meilleur vivre : climat favorable, accès à l'eau encore assez facile, protection sociale, démocratie, mobilité aisée..., toutes choses qui nous paraissent évidentes et qui ne le sont pas. Nous sommes des pays riches, et il faut

défendre ces acquis dans les relations internationales en abandonnant toute naïveté. Par ailleurs, le changement climatique va augmenter la pression migratoire ; la majorité des migrations se font des pays du Sud vers les pays du Nord, mais il faudrait créer un statut de réfugié climatique pour les personnes qui vont devoir quitter des régions devenant invivables.

Q. Le vote du traité de Lisbonne après le non au référendum sur le traité constitutionnel n'a-t-il pas créé une désaffection vis-à-vis de l'Europe ?

Cette affaire a en effet été mal menée en France puisque c'est en effet un sentiment assez répandu, même si le Traité de Lisbonne n'est pas la copie exacte du Traité constitutionnel repoussé. L'erreur initiale était probablement de faire ratifier par référendum un texte aussi complexe que le Traité constitutionnel (plus de 300 pages). Mais une fois le « non » constaté, il aurait été plus logique d'en tenir compte plutôt que d'essayer de le contourner. Le problème de fond est la règle de l'unanimité, que Pascal Durand conteste tant pour les délibérations des Conseils européens que pour la ratification des Traités : donner une espèce de droit de veto à un seul pays n'est pas démocratique non plus, mieux vaudrait systématiser des majorités qualifiées [et laisser ensuite au pays mis en minorité le choix entre rester dans l'Union ainsi modifiée ou en sortir].

Q. Comment connaître « son » député européen ?

Les députés européens sont élus à la proportionnelle donc sur des scrutins de liste, et on ne peut donc pas identifier « son député ». Les listes sont nationales en France depuis 2019, elles étaient régionales précédemment mais les députés européens n'étaient pas mieux connus pour autant. Mais personne ne se soucie en fait de ce qui se passe au Parlement européen : cette absence de médiatisation contribue à la sérénité des discussions et des votes (les projets soumis au vote ont le temps de bien mûrir), mais cela ne facilite pas l'appropriation des enjeux par le grand public.

Au final, la participation aux élections européennes de 2019 a dépassé 50% en moyenne en Europe, ce qui n'est pas si mal comparé par exemple aux élections municipales de 2020 en France. Il faut espérer que la jeunesse, notamment, saura démasquer ceux qui veulent en fait détruire l'Europe sans le dire, et saura mettre en avant les enjeux vitaux pour demain qui nécessitent une solidarité européenne que Pascal Durand croit plus que jamais nécessaire !